

**Comité consultatif de la Politique de mobilité durable
Le Québec peut désormais aspirer à un véritable virage vers la mobilité durable**

Montréal, 17 avril 2018 – Les membres du comité consultatif sur la mobilité durable, mis en place par le gouvernement du Québec et composé d’une vingtaine d’acteurs de la société civile, saluent aujourd’hui le dévoilement de la première Politique québécoise de mobilité durable (PMD). Dans un contexte où le secteur des transports constitue la plus grande source d’émissions de gaz à effet de serre (GES) et représente des coûts croissants pour les ménages et les entreprises, une telle politique pose les bases d’un changement en profondeur de la mobilité au Québec.

Le comité consultatif se réjouit tout particulièrement du choix de privilégier l’approche internationalement reconnue « Réduire-Transférer-Améliorer ». Celle-ci permet de planifier les mesures à mettre en place en fonction de leur capacité à réduire les déplacements motorisés via l’aménagement du territoire, à transférer les déplacements vers des modes plus durables et à améliorer les déplacements en misant sur l’efficacité énergétique. La prise en compte du transport des personnes autant que des marchandises dans la Politique, ainsi que sa complémentarité avec d’autres stratégies et politiques gouvernementales témoignent également de l’exercice de cohérence et d’exhaustivité qui a été mené par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET). Finalement, le Comité accueille favorablement la présence d’objectifs chiffrés et ambitieux dans la Politique, dont celui d’une réduction de 37,5 % des GES du secteur des transports sous les niveaux de 1990, d’ici 2030. Les conditions d’une évolution réussie du secteur, autant sur le plan environnemental que social et économique, sont ainsi mises en place.

Citations des membres du comité consultatif

« En identifiant les choix d’aménagement comme première condition à la mobilité durable, la Politique opère un virage majeur. Son succès dépendra de la mobilisation de tous et de la cohérence des actions, à tous les paliers de gouvernement. La décision de réinvestir dans le transport collectif pour augmenter substantiellement l’offre de service doit également être applaudie. Avec cette Politique, le Québec s’engage véritablement dans la mobilité durable. » — **Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**

« La nouvelle Politique de la mobilité durable est exemplaire à bien des égards. Dotée d’objectifs ambitieux, de plans d’action et de moyens impliquant toute la société, elle a pris ses assises sur un travail de co-création avec les représentants de la société civile tout en réussissant à concilier

les enjeux de transport, d'environnement, d'aménagement du territoire et de développement économique. » — **Florence Junca-Adenot, UQÀM**

« La PMD est une politique interministérielle qui revêt une importance particulière autant pour le milieu des affaires et les citoyens, que la société en général. La nécessaire vision multimodale du transport des personnes et des marchandises ; l'innovation et les développements technologiques ; l'intégration des objectifs de transition énergétique et de réduction de GES ; la poursuite de l'inclusion des groupes et du milieu municipal afin de tenir compte des réalités régionales, doivent servir d'assises à la mise en œuvre de la PMD. Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est fier du chemin parcouru et offre son entière collaboration à cet égard. » — **Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du CPQ**

« Le rééquilibrage de nos transports vers la mobilité durable exige aussi un rééquilibrage des investissements, après des décennies de sous-investissement dans les transports collectifs tant urbains que régionaux et interurbains. La Politique apporte de l'air frais à très court terme. Maintenant on se prépare pour la prochaine étape : la révision des sources et des programmes de financement des réseaux de transport collectif et routier, afin d'atteindre les objectifs fixés. » — **Philippe Cousineau Morin, représentant de l'Alliance TRANSIT**

« La Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) se réjouit que la PMD vise une augmentation de 25 % de tonnages de marchandises transbordés dans les ports et les centres intermodaux ferroviaires du Québec. Cette mesure reconnaît la performance environnementale des modes maritime et ferroviaire et favorise l'atteinte des objectifs de réduction des GES contenus dans la Politique. Elle permet, du même coup, de rejoindre les visées de la Stratégie maritime du Québec en favorisant le développement économique régional de manière durable. » — **Nicole Trépanier, présidente-directrice générale de la Sodes**

« Nous saluons la reconnaissance par la Politique que le transport collectif constitue un levier important. La qualité de l'offre de service facilitera le passage de l'automobile au transport collectif et cela favorisera la mobilité des personnes et améliorera la qualité de vie des citoyens. » — **François Pepin, président de Trajectoire Québec**

« Nous sommes heureux de constater que les régions ne sont pas oubliées dans la PMD. Un effort réel sera fait pour assurer l'interconnexion des réseaux, y compris les connexions entre les réseaux urbains et régionaux. C'est primordial si on désire avoir un véritable réseau de transport collectif panquébécois. » — **André Lavoie, président de l'ATCRQ et vice-président de l'ACGDQ**

« La Politique de mobilité durable rendue publique aujourd'hui est porteuse, reconnaissant le rôle important du transport ferroviaire de marchandises dans le développement économique de l'ensemble des régions du Québec. La Politique reconnaît aussi que le transport ferroviaire de marchandise fait partie de la solution afin de diminuer les émissions de GES. Plusieurs initiatives permettront de miser sur la multimodalité ainsi que sur l'amélioration continue de l'efficacité du

transport ferroviaire, des éléments essentiels d'une chaîne logistique efficace, performante et durable, au bénéfice des entreprises québécoises et des communautés. » — **Josée Duplessis, Directrice principale, Affaires publiques, Canada du CN**

« La PMD interpelle toutes les parties prenantes de la mobilité avec des orientations, cibles et mesures cohérentes qui nous permettront de réaliser le virage vers la mobilité durable. Nous saluons particulièrement les moyens prévus pour augmenter l'offre de service de transport collectif, électrifier les réseaux et mettre en œuvre une mobilité intégrée. » — **Marc-André Varin, directeur général de l'ATUQ**

« SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, est heureuse d'avoir contribué à l'élaboration de la Politique à titre de membre du comité consultatif. Nous sommes fiers aussi que notre plan d'action "*Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques*" développé en collaboration avec des acteurs industriels, économiques, municipaux, environnementaux et technologiques en 2016 ait pu inspirer le ministère. Nous croyons fermement que la PMD dévoilée aujourd'hui contribuera à accélérer le virage vers une économie verte. » — **Marie-Hélène Labrie, membre du conseil d'administration de l'Alliance SWITCH et première vice-présidente chez Enerkem**

« Le fardeau social et financier qu'impose le secteur des transports aux ménages québécois et aux entreprises nous oblige à réfléchir à la viabilité de nos choix en matière de mobilité. Nous sommes confiants que la Politique dévoilée aujourd'hui permettra, à terme, d'offrir des alternatives viables et efficaces aux Québécoises et aux Québécois afin qu'ils diminuent leur dépendance à l'automobile et qu'ils puissent se déplacer plus rapidement pour moins cher. » — **Karel Mayrand, directeur pour le Québec et l'Atlantique de la Fondation David Suzuki**

« L'Association du camionnage du Québec (ACQ) est partenaire du gouvernement du Québec dans sa toute nouvelle Politique de mobilité durable et salue les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Afin d'y arriver, l'ACQ désire souligner l'importance de la pérennité du programme Écocamionnage, qui a permis de soutenir l'acquisition de technologies qui ont contribué à éviter l'émission de plus de 250 000 tonnes de GES depuis 2014. » — **Marc Cadieux, président-directeur général de l'ACQ**

« La Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents (GIVÉI) se réjouit de la place importante réservée à l'électrification des transports et à la mobilité intelligente dans cette politique. Une tendance marquée vers ces types de mobilité s'observe partout dans le monde actuellement et le Québec s'engage avec fermeté dans cette voie. C'est une excellente nouvelle pour la lutte aux changements climatiques, la fluidité du transport, mais aussi pour l'économie du Québec, car le Québec est un acteur industriel fort dans ce créneau en Amérique du Nord. » — **Sarah Houde, directrice générale de la GIVÉI**

« Le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) salue l’adoption d’une vision ambitieuse au sein de la Politique de mobilité durable du gouvernement. Elle vient non seulement appuyer les efforts dans l’atteinte de nos objectifs environnementaux, mais elle vise également l’amélioration de la qualité de vie de l’ensemble des citoyens québécois tout en encourageant une vitalité économique à plus faible empreinte carbone. La communication, le financement et une mise en œuvre efficace et inclusive de la Politique seront les éléments clés du succès de son application tant dans les grands centres urbains qu’en région. » — **Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ**

« L’annonce de cette politique est une bonne nouvelle pour le Québec et pour la région de Québec. Elle comprend le potentiel requis pour reconnaître clairement l’industrie du taxi comme complément idéal de tout plan de mobilité intermodal, comme un vecteur majeur d’électrification des transports au Québec et comme utilisateur avancé des technologies mobiles. Le Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec (RITQ) compte s’engager fermement dans la mise en œuvre de ces orientations. » — **Abdallah Homsy, porte-parole du RITQ**

« Le Québec ne peut espérer réduire ses émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques si le secteur des transports ne fait pas sa part, alors qu’il représente plus de 40 % des émissions et que c’est le secteur qui a connu la plus forte hausse d’émissions. Nous sommes heureux que le gouvernement ait accepté de fixer la même cible de réduction pour les transports que pour l’ensemble des secteurs de la société québécoise. » — **Steven Guilbeault, directeur principal d’Équiterre**

– 30 –

À propos du comité consultatif

Mis sur pied par le MTMDET afin de mener à bien l’élaboration de la Politique de mobilité durable et d’avoir une vision d’ensemble des différents enjeux, le comité consultatif avait pour mandat de l’accompagner tout au long du processus. Dans l’esprit de la co-construction, les membres du comité consultatif ont émis des recommandations quant aux mesures proposées par ce dernier à chaque étape de l’élaboration de la Politique. En se fondant sur l’expertise de ses membres et leur implication dans le milieu, le comité consultatif a aussi servi de caisse de résonance auprès du Ministère, en réagissant et en sondant différentes parties prenantes concernant les propositions mises de l’avant par le gouvernement.

Le comité consultatif regroupe différents acteurs de la société civile détenant une expertise particulière sur les questions de mobilité et de transport. Précisément, les membres du comité sont : Aéroports de Montréal (ADMTL), Alliance TRANSIT, Association du camionnage du Québec (ACQ), Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ), Association du transport urbain du Québec (ATUQ), Canadien National (CN), Cargo Montréal (CargoM), Conseil du patronat du Québec (CPQ), Équiterre, Fédération québécoise des municipalités (FQM), Florence Junca-

Adenot (UQÀM), Fondation David Suzuki, Grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents (GIVÉI), Jean-François Barsoum (IBM), Marie-Hélène Vandersmissen (Université Laval), Regroupement des intermédiaires de taxi de Québec (RITQ), Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes), SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, Trajectoire Québec, Vivre en Ville, et COPTICOM, Stratégies & Relations publiques, qui en assure la coordination.

Renseignements

Christophe Aura
COPTICOM
caura@copticom.ca
514-797-7986